

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 52.847.256, un actif net de D : 52.202.271 et un bénéfice de la période de D : 576.828.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2018, 27,60% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes:

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	31 780 243,424	33 089 746,230	34 100 586,462
Obligations et valeurs assimilées		31 692 965,049	33 002 410,240	34 014 172,312
Titres OPCVM		87 278,375	87 335,990	86 414,150
Placements monétaires et disponibilités		21 064 620,829	14 823 777,457	13 139 194,242
Placements monétaires	5	6 476 656,680	1 997 947,352	2 496 495,042
Disponibilités		14 587 964,149	12 825 830,105	10 642 699,200
Créances d'exploitation	6	2 391,340	21 676,677	1 002 391,340
TOTAL ACTIF		52 847 255,593	47 935 200,364	48 242 172,044
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	72 699,513	63 106,140	57 718,184
Autres créditeurs divers	8	572 285,465	492 581,054	712 910,411
TOTAL PASSIF		644 984,978	555 687,194	770 628,595
ACTIF NET				
Capital	9	49 498 476,680	45 091 356,473	45 522 604,058
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 119 023,549	1 845 923,698	140,037
Sommes distribuables de l'exercice en cours		584 770,386	442 232,999	1 948 799,354
ACTIF NET		52 202 270,615	47 379 513,170	47 471 543,449
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		52 847 255,593	47 935 200,364	48 242 172,044

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres	10	439 130,861	407 361,274	1 686 249,639
Revenus des obligations et valeurs assimilées		439 130,861	407 361,274	1 682 984,789
Revenus des titres OPCVM		-	-	3 264,850
Revenus des placements monétaires	11	228 183,268	103 319,740	574 785,626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		667 314,129	510 681,014	2 261 035,265
Charges de gestion des placements	12	(72 699,513)	(63 106,140)	(232 742,583)
REVENU NET DES PLACEMENTS		594 614,616	447 574,874	2 028 292,682
Autres charges	13	(20 973,135)	(18 133,931)	(78 651,189)
Contribution conjoncturelle		-	(25 327,788)	(105 386,796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		573 641,481	404 113,155	1 844 254,697
Régularisation du résultat d'exploitation		11 128,905	38 119,844	104 544,657
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		584 770,386	442 232,999	1 948 799,354
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 128,905)	(38 119,844)	(104 544,657)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 186,612	1 203,011	15 237,518
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		-	-	(10 000,000)
RESULTAT DE LA PERIODE		576 828,093	405 316,166	1 849 492,215

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/01 au 31/03/2018	Période du 1/01 au 31/03/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	576 828,093	405 316,166	1 849 492,215
Résultat d'exploitation	573 641,481	404 113,155	1 844 254,697
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 186,612	1 203,011	15 237,518
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	(10 000,000)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(1 589 641,596)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 153 899,073	5 815 052,269	6 052 548,095
Souscriptions			
- Capital	11 216 889,819	11 620 331,375	36 157 866,250
- Régularisation des sommes non distribuables	470,240	114,453	939,705
- Régularisation des sommes distribuables	536 323,752	534 733,715	1 252 234,271
Rachats			
- Capital	(7 244 119,460)	(6 070 679,250)	(30 180 986,250)
- Régularisation des sommes non distribuables	(554,589)	(28,712)	(868,761)
- Régularisation des sommes distribuables	(355 110,689)	(269 419,312)	(1 176 637,120)
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 730 727,166	6 220 368,435	6 312 398,714
ACTIF NET			
En début de période	47 471 543,449	41 159 144,735	41 159 144,735
En fin de période	52 202 270,615	47 379 513,170	47 471 543,449
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	443 531	385 291	385 291
En fin de période	482 238	439 368	443 531
VALEUR LIQUIDATIVE	108,250	107,836	107,031
TAUX DE RENDEMENT	1,14%	0,94%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à D : 31.780.243,424 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		30 996 648,750	31 692 965,049	60,71%
Obligations de sociétés		28 418 328,750	29 066 797,762	55,68%
AMEN BANK ES 2017	5 000	500 000,000	527 248,000	1,01%
AMEN BANK ES 2009	10 000	466 400,000	476 480,000	0,91%
AMEN BANK ES 2010	10 000	533 100,000	547 836,000	1,05%
AMEN BANK ES 2012	20 000	1 000 000,000	1 027 232,000	1,97%
AMEN BANK ES 2016	16 000	1 280 000,000	1 307 200,000	2,50%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 007 968,000	5,76%
ATL 2011	4 865	97 300,000	97 926,612	0,19%
ATL 2013-1 TF	3 000	180 000,000	189 228,000	0,36%
ATL 2013-1 TV	2 000	120 000,000	126 308,800	0,24%
ATL 2015-2 A	10 000	600 000,000	603 352,000	1,16%
ATL 2016-1 A	10 000	800 000,000	836 424,000	1,60%
ATL 2017-1 A	10 000	800 000,000	802 248,000	1,54%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	205 784,000	0,39%
ATL 2017-2 B	2 500	250 000,000	251 208,000	0,48%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	251 306,000	0,48%
ATL SUB 2008	5 000	100 000,000	103 196,000	0,20%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	500 000,000	524 736,000	1,01%
ATTIJARI LEAS 2016-1	15 000	1 300 000,000	1 335 504,000	2,56%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	900 000,000	922 332,000	1,77%
BH 2009	20 000	1 076 000,000	1 088 320,000	2,08%
BH 2016-1	10 000	800 000,000	842 816,000	1,61%
BNA 2009	10 000	466 400,000	486 216,000	0,93%
BTE 2009	15 000	300 000,000	306 840,000	0,59%
BTE 2010	20 000	600 000,000	614 800,000	1,18%
BTE 2011 A	22 000	440 000,000	443 132,800	0,85%
BTE 2016	5 000	400 000,000	404 280,000	0,77%
BTK 2009 C	5 000	233 200,000	234 220,000	0,45%
BTK 2012-1 B	1 650	47 148,750	48 041,070	0,09%
CIL 2015/2	15 000	900 000,000	923 088,000	1,77%
CIL 2016/1	12 000	960 000,000	1 010 496,000	1,94%
CIL 2016-2	17 000	1 360 000,000	1 370 064,000	2,62%
CIL 2017/1	3 000	300 000,000	313 891,200	0,60%
STB 2011	20 000	285 200,000	287 568,000	0,55%
TL SUB 2016	3 000	240 000,000	241 238,400	0,46%
TL SUB 2013	5 000	100 000,000	105 242,000	0,20%

TL 2015-2 A	13 500	810 000,000	813 596,400	1,56%
TL 2015-2 B	5 000	500 000,000	502 380,000	0,96%
TL 2016-1	5 000	500 000,000	530 660,000	1,02%
TL 2017-1	8 000	800 000,000	839 449,600	1,61%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 009 344,000	1,93%
UBCI 2013	3 000	180 000,000	188 181,600	0,36%
UIB 2009/1 A	20 000	400 000,000	411 872,000	0,79%
UIB 2009/1 B	20 000	932 800,000	961 808,000	1,84%
UIB 2011/1 A	15 500	620 000,000	637 818,800	1,22%
UIB 2011/2	3 000	42 780,000	43 118,400	0,08%
UIB SUB 2016	15 600	1 248 000,000	1 264 798,080	2,42%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 626 167,287	5,03%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	652 492,169	1,25%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	999 518,659	1,91%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	974 156,459	1,87%
Titre OPCVM		87 113,752	87 278,375	0,17%
FINA O SICAV	835	87 113,752	87 278,375	0,17%
Total		31 083 762,502	31 780 243,424	60,88%
Total par rapport au total des actifs			60,14%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2018 à D : 6.476.656,680, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	6 453 007,185	6 476 656,680	12,41%
Certificat de dépôt CIL au 01/04/2018 à 7,65% 20 jours	1 494 921,583	1 500 000,000	2,87%
Certificat de dépôt HL au 20/04/2018 à 7,95% 30 jours	1 984 273,494	1 993 314,716	3,82%
Certificat de dépôt HL au 27/04/2018 à 7,95% 30 jours	994 734,881	995 432,889	1,91%
Certificat de dépôt HL au 30/04/2018 à 7,95% 60 jours	1 484 307,920	1 492 363,902	2,86%
Certificat de dépôt HL au 22/05/2018 à 7,95% 60 jours	494 769,307	495 545,173	0,95%
TOTAL	6 453 007,185	6 476 656,680	12,41%
Pourcentage par rapport au total des actifs			12,26%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 mars 2018 un solde de D : 2.391,340 contre un solde de D : 21.676,677 à la même date de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Intérêts à recevoir sur obligations	-	8 604,932	-
Certificat de dépôt échu à encaisser	-	-	1 000 000,000
Autres	2 391,340	13 071,745	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>21 676,677</u>	<u>1 002 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à D : 72.699,513 contre D : 63.106,140 au 31/03/2017 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Gestionnaire	62 699,513	53 106,140	57 718,184
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	-
Total	<u>72 699,513</u>	<u>63 106,140</u>	<u>57 718,184</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2018 à D : 572.285,465 contre D : 492.581,054 au 31/03/2017 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance du CMF	4 535,353	3 845,008	4 056,420
Dividendes à payer	550 351,155	431 665,258	574 498,126
Commissaire aux comptes	498,165	16 752,040	14 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	14 975,340	13 479,420	13 200,000
Retenue à la source	52,949	52,948	52,949
TCL	143,188	331,407	380,018
Contribution conjoncturelle	-	25 327,788	105 386,796
Autres	905,786	303,656	512,573
Total	<u>572 285,465</u>	<u>492 581,054</u>	<u>712 910,411</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2018, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017

Montant	45 522 604,058
Nombre de titres	443 531
Nombre d'actionnaires	863

Souscriptions réalisées

Montant	11 216 889,819
Nombre de titres émis	109 287
Nombre d'actionnaires nouveaux	21

Rachats effectués

Montant	(7 244 119,460)
Nombre de titres rachetés	(70 580)
Nombre d'actionnaires sortants	(51)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 186,612
Régularisation des sommes non distribuables	(84,349)

Capital au 31-03-2018

Montant	49 498 476,680
Nombre de titres	482 238
Nombre d'actionnaires	833

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2018 à D : 439.130,861 contre D : 407.361,274 pour la même période de l'exercice 2017 se détaillant ainsi :

	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	Année 2017
<u>Revenus des obligations</u>	<u>408 081,788</u>	<u>369 655,138</u>	<u>1 542 936,185</u>
- Intérêts	408 081,788	369 655,138	1 542 936,185
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 049,073</u>	<u>37 706,136</u>	<u>140 048,604</u>
- Intérêts des BTA	31 049,073	37 706,136	140 048,604
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	-	<u>3 264,850</u>
- Dividendes	-	-	3 264,850
TOTAL	439 130,861	407 361,274	1 686 249,639

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2018 à D : 228.183,268 contre D : 103.319,740 , pour la même période de l'exercice 2017, se détaillant ainsi :

	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	148 945,500	88 399,502	414 684,869
Intérêts des certificats de dépôts	79 237,768	14 920,238	160 100,757
TOTAL	228 183,268	103 319,740	574 785,626

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 à D : 72.699,513 contre D : 63.106,140 pour la période allant du 01/01/2017 au 31/03/2017 et se détaillent ainsi :

	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	Année 2017
Rémunération du gestionnaire	62 699,513	53 106,140	222 742,583
Rémunération du dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
TOTAL	72 699,513	63 106,140	232 742,583

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 à D : 20.973,135 contre D : 18.133,931 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent ainsi :

	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	Année 2017
Redevance du CMF	12 539,484	10 620,738	44 546,592
Commissaire aux comptes	3 945,240	3 452,040	16 793,308
Rémunération Président du Conseil	1 479,420	1 058,823	4 235,280
Jetons de présence	1 775,340	1 479,420	7 200,000
TCL	1 232,910	1 003,010	4 559,808
Autres	0,741	519,900	1 316,201
TOTAL	20 973,135	18 133,931	78 651,189

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.